



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202467-20240125-003-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/01/2024

MAIRIE de SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE

Département de la Loire

secretariat.mairie@saint-julien-molin-molette.fr

www.saint-julien-molin-molette.fr

Tel : 04 77 51 51 11

**PROJET DE DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de Saint-Julien-Molin-Molette
Séance du 25 janvier 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 25 janvier à 20 heures 00 mn,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Céline Elie, maire.

Nombre de conseiller·e·s en exercice : 15

Nombre de conseiller·e·s présent·e·s : 14

Nombre de conseiller·e·s absent·e·s : 1

Étaient présent·e·s :

Céline Elie, Isabelle Baas, Fabien Plasson, Nans Perrin, Marie-Christine Chaprier, Christophe Martin, Christine Robin, Estelle Trémoulhéac, Nadège Rivoire, Alexandre Vagnon, Etienne Careil, Paul Thiollière, Noël Fraisse, Pierre Bonnard.

Étaient absent·e·s : Patricia Dumas donne procuration à Estelle Trémoulhéac

Date de convocation : 19 janvier 2024

Secrétaire de séance : Christine Robin

OBJET : Demande de subvention : DETR 2024

La loi de finances 2024 a reconduit les enveloppes DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) et DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local)

Mme le maire propose de présenter le dossier suivant :

Les dépenses de rénovation thermique et transition énergétique des biens publics sont éligible à la DETR.

La municipalité souhaite continuer à améliorer les performances énergétiques de l'espace Michèle Bernard comprenant une salle de cinéma, un dojo, une bibliothèque et une grande salle des fêtes.

En 2023, les chaudières fioul ont été remplacées par une chaudière à bois déchiqueté piloté télégestion.

L'étude faite par le cabinet Caeli conseils estime :

- le montant des travaux à 424 200,00 € HT, soit 509 040,00 € TTC
- la maîtrise d'œuvre à 38 178,00 € HT, soit 45 813,60 € TTC
- le bureau de contrôle à 4 000,00 € HT, soit 4 800,00 €

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité

DIT que les crédits sont inscrits au budget principal 2024

AUTORISE Mme la maire à faire cette demande de subvention

La maire
Céline Elie



La secrétaire de séance
Christine Robin